



Honorables membres  
de l'Assemblée nationale mauricienne

**Sevim Dagdelen**

Député du Bundestag allemand

**Gregor Gysi**

Député du Bundestag allemand

**Heike Hänsel**

Député du Bundestag allemand

**Zaklin Nastic**

Député du Bundestag allemand

**Diether Dehm**

Député du Bundestag allemand

**Alexander Neu**

Député du Bundestag allemand

**Tobias Pflüger**

Député du Bundestag allemand

## **Visite de la frégate allemande «Bayern» aux îles Chagos dans l'océan Indien en violation du droit international**

Chers collègues,

Le 2 août, la frégate «Bayern», navire de guerre allemand, a quitté l'Allemagne et pris le large à destination de l'océan indien et de la Mer de Chine méridionale pour un voyage en mer de six mois. Le prétendu objectif de ce voyage est le «renforcement du droit international» et la protection de la «liberté de navigation sur les routes commerciales», mais il s'agit en réalité d'une démonstration de force militaire face à la Chine, qui rappelle les traditions malheureuses de la politique coloniale allemande. Nous affirmons en revanche, pour notre part, que la marine allemande ne devrait être présente militairement ni dans l'océan Indien, ni dans la mer de Chine méridionale. Cette démonstration de force aventureuse de la frégate «Bayern» n'est pas compatible avec la mission de défense inscrite dans la Loi fondamentale allemande.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que la marine allemande, dans le cadre de sa démonstration de force militaire dans l'océan Indien, a l'intention de faire escale sur les îles Chagos. Cette escale contrevient à la décision du Tribunal international du droit de la mer du 25 janvier 2021, qui a confirmé la décision de la Cour internationale de Justice de février 2019 attribuant cet archipel à Maurice. L'escale prévue de la frégate «Bayern» sur les îles Chagos constitue une violation flagrante du droit international, ainsi qu'une gifle infligée aux habitants des îles Chagos et à leurs descendants, qui ont été déportés de ces îles en 1966 et 1973 en violation des droits de l'homme et du droit international, afin que la base militaire louée par la Grande-Bretagne aux États-Unis, sur laquelle des milliers de soldats et de bombardiers américains sont stationnés à ce jour, soit «évacuée» pour la location.

Il est honteux que le gouvernement allemand n'ait pas soutenu la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 22 mai 2019, dans laquelle 116 États ont appelé le Royaume-Uni à restituer les îles Chagos à Maurice dans un délai de 6 mois.

Chers collègues,

Nous sommes aux côtés de la population de Maurice dans sa lutte contre le colonialisme et pour la rétrocession des îles Chagos à Maurice. Nous ne cesserons de dénoncer cette injustice coloniale continue et de faire pression pour la fermeture de la base militaire américaine et le droit au retour des habitants des îles Chagos.



Chers collègues,

Nous souhaitons également vous faire part de notre inquiétude concernant les informations qui nous parviennent de l'île du Nord d'Agaléga, longue de 12 kilomètres, située dans l'océan Indien et appartenant à Maurice, où une base militaire indienne est apparemment en cours de construction, avec une piste d'atterrissage de 3 kilomètres de long pour pouvoir accueillir de gros porteurs et un port de guerre pour contrôler les routes commerciales de la Chine. Nous percevons également avec une grande inquiétude les voix en provenance d'Agaléga qui signalent la destruction de leur île.

La militarisation de l'océan Indien menace le bien-être des populations et la nature de ces îles paradisiaques. Nous soutenons la lutte du peuple de Maurice visant à s'opposer à cette militarisation dévastatrice, à maintenir le rejet de tout néocolonialisme, à n'autoriser aucune base militaire étrangère sur les îles de Maurice et à établir la souveraineté de Maurice sur les îles Chagos. Le temps des revendications territoriales coloniales et des démonstrations de force militaire dans l'océan Indien doit enfin appartenir au passé.

Chers collègues,

Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre contact avec le gouvernement fédéral allemand afin qu'il annule la visite prévue de la frégate allemande «Bayern» sur les îles Chagos, qui contrevient au droit international, et qu'il se prononce à l'avenir enfin, comme la grande majorité des États de l'Assemblée générale des Nations unies, pour la rétrocession par la Grande-Bretagne des îles Chagos à Maurice. Une nouvelle violation de la décision du Tribunal international du droit de la mer du 25 janvier 2021 par le gouvernement fédéral allemand est inacceptable et équivaldrait à une violation flagrante et continue du droit international.

Nous vous prions d'agréer, chers collègues, l'assurance de notre considération distinguée.

**Sevim Dagdelen**

**Gregor Gysi**

**Heike Hänsel**

**Zaklin Nastic**

**Diether Dehm**

**Alexander Neu**

**Tobias Pflüger**

Berlin, 27 août 2021